

CQP Technicien conseil en gestion de la reproduction animale

Numéro identifiant: 32078

Fonction:

Le Technicien conseil en gestion de la reproduction animale assure le conseil et la délivrance de produits et de prestations de service auprès des éleveurs en matière de renouvellement de troupeau, en respectant les protocoles et instructions, le bien-être animal, les critères d'hygiène, de qualité, de santé, de sécurité et d'environnement.

Missions principales:

- Réaliser une prescription/vente
- Analyser et apporter un conseil en reproduction et en génétique
- Réaliser les actes techniques
- Transmettre des informations et réaliser une communication ascendante et descendante
- Procéder à un appui technique et génétique (mention/spécialisation)

Compétences:

- Bloc de compétences 1 : prescription, vente
- Bloc de compétences 2 : analyse et conseil en reproduction et génétique
- Bloc de compétences 3 : réalisation d'actes techniques
- Bloc de compétences 4 : transmission d'information et de communication ascendante et descendante
- Bloc de compétences 5 : appui technique en génétique

Métiers accessibles via la certification:

- Inséminateur
- Technicien(ne) inséminateur

- Conseiller(ère) agricole

Prérequis nécessaires à la formation:

Aucun

Ocapiat